



## COMITE DE DIRECTION

### PROCES VERBAL N° 17

**Réunion du :** 20 février 2020 à 18h30

**Lieu :** Le Havre

**Sous la présidence de:** M. Jean LIBERGE, Président par intérim du D.F.S.M.

**Participants :**

M. Régis BETHENCOURT, Michaël BUNEL, Philippe DAJON, Patrick DUBOC, Jean-Pierre GALLIOT, Laurent LEFEBVRE, Jean-Claude LEROY et Claude MICHEL, Membres du Comité de Direction.

**Absents excusés :**

Mme Nathalie GUEDON-GINFRAY. MM. François LANSOY et Raynald LEFRANÇOIS.

**Assiste à la réunion:** NEANT

§§§§

En ouverture de réunion, le Président Jean LIBERGE remercie les membres de leur présence.

**ADOPTION DES PROCES-VERBAUX**

Les procès-verbaux n°15 et 16 sont approuvés à l'unanimité par le Comité de Direction

§§§§

**Civilités :**

Condoléances: Le Comité de Direction adresse ses très sincères condoléances:

A la famille de Monsieur Alain OBE, dirigeant de l'U.S. CRIEL-SUR-MER, décédé récemment.

Félicitations : NEANT

§§§§

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

**1) Retour sur la réunion avec le Président de la L.F.A.**

Monsieur Jean LIBERGE informe les membres du Comité de Direction qu'il s'est rendu à la Fédération Française de Football, accompagné du Secrétaire Général du District de Football de Seine-Maritime pour rencontrer le Président de la Ligue de Football Amateur jeudi 06 février 2020.

Assistaient à cette entrevue, le Vice-Président Délégué de la L.F.A. Monsieur Vincent NOLORGUES et le Trésorier Général Monsieur Philippe LE YONDRE.



Au cours de cette entrevue la situation actuelle du D.F.S.M. a été exposée, spécifiant que le Comité de Direction a confié, lors de sa séance du 07 janvier 2020, suite à la démission du Président en poste, la présidence par intérim à Monsieur Jean LIBERGE. Un bureau a également été constitué conformément aux statuts du district pour gérer les affaires courantes.

Il a également été précisé que le Comité de Direction avait pour objectif, d'ici la fin de saison, de mettre le D.F.S.M. en ordre de marche afin d'apporter le service attendu par l'ensemble des clubs.

Le Président de la L.F.A. regrette, bien évidemment, la situation actuelle, l'absence d'Assemblée Générale qui place le District en non-conformité avec les statuts. Une satisfaction tout de même quant à la situation financière actuelle.

Monsieur DEBARBAT, Président de la L.F.A. recommande d'effectuer un audit de fonctionnement et un audit financier de ce district.

Le Président de la L.F.A. souhaite pleine réussite dans les projets et assure le D.F.S.M. de son soutien en cas de besoin.

§§§§

## 2) Informations diverses

M Jean LIBERGE informe les membres du Comité de Direction de l'état d'avancement de la préparation de l'Assemblée Générale du District qui se tiendra à Offranville vendredi 28 février 2020.

Le Président propose au Comité de Direction que pour des raisons d'organisation, il serait souhaitable de reporter à une date ultérieure la remise des récompenses du label ainsi que les trophées destinés aux vainqueurs des championnats de la saison 2018/2019. Le Comité de Direction valide la date de samedi 14 mars 2020 de 10h00 à 12h00 au C.R.J.S. de Yerville. L'information sera portée à la connaissance des clubs via le site du District.

Le Président informe le Comité de Direction qu'il a reçu avec le Secrétaire Général l'Équipe Technique Départementale afin d'effectuer une mise au point quant aux différentes fonctions et missions de chacun, portant notamment sur les missions administratives confiées à deux salariés. Il est également demandé à chaque technicien de bien vouloir communiquer au Président et au Secrétaire Général leur planning mensuel ainsi que le compte rendu de leurs activités. Le Président insiste sur le fait qu'il s'agit tout simplement d'une mesure de précaution en termes de responsabilité en sa qualité d'employeur.

Le Président informe le Comité de Direction de la réunion avec le personnel qui s'est tenue au Havre mardi 18 février 2020, à laquelle participaient les deux Vice-Présidents et le Secrétaire Général. La nouvelle organisation administrative est fonctionnelle en grande majorité, il y a encore quelques réglages à effectuer notamment pour la gestion des compétitions masculines seniors. Effectivement, lors des remises de matches pour diverses raisons, il faut s'approprier la connaissance des installations sportives. Il est également demandé l'implication forte des membres de cette commission concernant les dates de report de matches, charge au Président de la C.D.M.S. de régler ce point.

Le Président informe que compte tenu des dysfonctionnements trop importants de l'installation téléphonique, il a été décidé de changer d'opérateur, au cours du mois de mars 2020 et de confier la téléphonie à SFR.

Le Président informe le Comité de Direction avoir reçu un courrier d'un salarié demandant la révision de son contrat de travail. Une réponse lui sera transmise dans les meilleurs délais.

Information est donnée quant à la visite, lundi 24 février 2020, de quatre membres de la L.F.A. sur le site du Havre afin d'examiner le fonctionnement administratif du district.



Le Président interroge les membres du bureau du Comité de Direction quant à l'utilité de réunir ce bureau avant les Comités de Direction, après échange, il est décidé qu'afin de limiter les frais de déplacement, cette initiative n'est pas maintenue ; conformément aux statuts du D.F.S.M., le bureau a vocation pour régler les affaires courantes.

Le Comité de Direction valide les ententes des clubs en sa possession.

Le Comité de Direction valide également la nomination de Messieurs Gilles LEFEBVRE et Miguel ABRAHAM en qualité de membres de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives.

Information est donnée quant à la réception d'un courrier venant d'un parent de joueur n'ayant pas de licence alors qu'il avait réglé les parties administratives liées à cette demande. Un courrier sera envoyé à la mairie dont dépend le club.

Le Président porte à la connaissance du Comité de Direction que des incidents disciplinaires ont lieu dans un club, décision est prise à l'unanimité de suspendre les compétitions gérées par le D.F.S.M. en attente de la décision prise par la Commission de discipline.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le Président lève la séance à 20h15.

**Le Président du D.F.S.M.,**

**Jean LIBERGE**

**Le Secrétaire Général du D.F.S.M.,**

**Claude MICHEL**